

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

Bulletin sek-feps

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Journal
Authors	Fédération des Églises protestantes de Suisse; Ehrensperger, Elisabeth; Weber, Simon
Publisher	Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-06-29 04:22:43
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/173324

b

bulletin sek·feps

3 | 2006

Une publication de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

3 Gros plan **La Famille**

15 Églises en relation **Un profil protestant pour l'Europe**

30 Portrait **Jean-Pierre Roth dans la maison de la poésie**



SOMMAIRE

GROS PLAN

L'Église est une famille et s'engage en faveur des familles	3
Les déshérités de la famille	5
La famille, entre confiance et ambivalence	8
Avoir envie d'une famille. La position des protestants	12

ÉGLISES EN RELATION

Un profil protestant pour l'Europe	14
La CEPE comme « facteur déclenchant » ou : de l'équilibre entre engagements mutuels et diversité	15
Il y a cinquante ans à la collégiale de Berne	19
COE et FEPS : deux institutions interdépendantes	21

ACTUALITÉS

Symboles religieux dans l'espace public	
Les Églises et la FSCI demandent une application des lois dans le respect de la dignité humaine	22
Oui à une contribution en faveur des États d'Europe de l'Est	23

SECRÉTARIAT

Personnel	23
-----------	----

LE CONSEIL

Point de vue	24
Le Conseil	25
Publication	26

PORTRAIT

Jean-Pierre Roth	28
------------------	----



Chère lectrice,
cher lecteur,

Vouloir trouver la famille idéale ou un idéal de famille dans la Bible s'avère tâche bien ardue. L'Ancien comme le Nouveau Testament nous renvoient des images fort contradictoires et souvent bien éloignées de la réalité des familles d'aujourd'hui. Quant au rapport que Jésus de Nazareth avait avec la famille il nous laisse quelque peu perplexe. Sa propre famille semble l'encombrer. Alors comment donner, comme le pasteur Jean-Pierre Roth dans la maison de la poésie, une image de Dieu qui est favorable à la famille ? Ou comment trouver des réponses éthiques fondamentales dans l'aménagement des relations entre les générations, comme le sociologue Kurt Lüscher l'attend des Églises ? Cherchons à savoir ce que Jésus pensait de l'essentiel de ce qui fait la famille : les relations entre les générations. La parabole du fils prodigue ou plutôt des deux fils nous présente un père qui a une parole différenciée et non égalitaire, une parole qui vise à toucher des fils au comportement différent. En fait il dit à chacun d'eux : « Je vous préfère tous les deux ».

Ce qui nous est parfaitement impossible ne l'est pas pour le Père que Jésus nous présente. Peut-être les Églises protestantes peuvent-elles s'inspirer de cette relation entre générations dans leur inlassable travail en faveur des familles.

Simon Weber, pasteur, Directeur de la Communication FEPS

bulletin sek-feps Organe d'information officiel de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, Case postale, CH-3000 Bern 23, Téléphone 031-370-25-01, Fax 031-370-25-09, bulletin@sek-feps.ch, www.sek-feps.ch **Parution** 4 fois l'an **Tirage** 6500 ex. en allemand, 1200 ex. en français **Rédaction** Elisabeth Ehrensperger (ee), Simon Weber (SW) **Graphisme/Layout** Medienpark Zürich, Roger Arletti, Simon Eymold, Irene Fehr, Zeljko Gataric, Carolina Gurtner, Kristina Milkovic, Stefanie Süess **Traduction** Laurent Auberson, Elisabeth Mainberger-Ruh, **Impression** Stämpfli Publikationen AG **Auteurs** Elisabeth Ehrensperger, Martin Hirzel, Gottfried Locher, Gabriel de Montmollin, Kristin Rossier, Theo Schaad, Christoph Stückelberger, Martin Vogler, Anne Walder, Simon Weber

Page et dos de couverture
refbild/Müller

L'Église est une famille et s'engage en faveur des familles

Au sein des Églises de la FEPS le travail en faveur des familles est considérable. Le principe y est vécu selon lequel l'Église est une famille et qu'elle a besoin des familles. Quelques projets vous sont succinctement présentés ici.

Anne Walder

Le soutien aux familles figure parmi les activités principales sur les agendas des Églises membres de la FEPS. Au fil des années, les Églises ont fait l'expérience de l'émergence d'une diversité de formes de vie familiale. Les besoins des familles adressés aux Églises se sont déplacés d'un accompagnement spirituel et rituel à travers les différentes étapes de vie (rites de passages ; naissance, baptême, confirmation, mariage, décès) vers un soutien plus ciblé et individuel, notamment dans des situations de crise dans le couple, de problèmes familiaux, de difficultés liées au travail et à la garde des enfants.

Berne-Jura-Soleure

Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure ont créé avec celles de Saint Gall et de Zurich le réseau « famille-Église ». L'objectif de ce projet est de réunir dans ce réseau en 2006 toutes les Églises alémaniques et de mettre en place le site www.familien-kirche.ch qui est en construction. Concrètement, ce seraient les services cantonaux pour les questions de la famille qui se verraient réunis au sein de la plateforme. La mise en réseau des offres de formation d'adultes et de consultations ainsi que des réflexions de fond doit permettre de renforcer, au niveau des paroisses, la conscience des besoins de toutes les générations constituant une famille

(enfants, adolescents, parents, grands-parents) et de réaliser ainsi la vision globale d'une « Église plus accueillante pour les familles ».

Grisons

En 2005, le service de consultation pour la planification familiale, la sexualité et la grossesse : Adebar » à Coire a fêté ses 30 ans. L'Église évangélique réformée des Grisons fait partie des membres fondateurs de l'association. Celle-ci accompagne les femmes lors de la décision face à une éventuelle interruption de grossesse et donne des orientations éthiques permettant à la femme de prendre sa propre décision. En outre, l'association propose des cours aux élèves et aux catéchumènes sur les thèmes liés à l'amour, le couple et la sexualité ainsi que des cours de formation continue aux enseignants et pasteurs confrontés à ces questions dans le cadre de leur tâche d'enseignement. Dans le domaine de la planification familiale, elle oriente ses usagères et usagers au travers de diverses problématiques : méthodes de contraception, santé sexuelle et fertilité ainsi que l'envie de parentalité inassouvie.

Thurgovie

L'Église réformée du canton de Thurgovie vient de décider la création d'un poste à 40 % visant à donner un soutien aux familles vivant une période de surcharge. Ce poste servira à

la formation et à la mise à disposition des auxiliaires familiales. Ces collaboratrices sont censées soutenir les familles avec des petits enfants dans des situations de surcharge particulière. On compte avec une soixantaine d'engagements par an d'environ 30 heures en moyenne.

Zoug

Dans le cadre du réseau « triangel Beratungsdienste », L'Église évangélique réformée du canton de Zoug offre des conseils aux familles notamment pour mieux maîtriser les conflits éducatifs au quotidien. Elle offre également un service de conseils aux jeunes en difficulté. Par ailleurs, tout couple en quête de soutien peut avoir recours au service de consultation. En particulier, un séminaire œcuménique, des cours (« Voyage de découverte à travers notre histoire familiale ») et un « check up » pour couples sont également organisés. Le service de coordination « triangle » permet également de trouver de l'aide en cas de violence physique et sexuelle.

Zurich

Selon le monitoring sur le travail familial des paroisses mené entre novembre 2003 et décembre 2004 par les Églises évangélique réformée et catholique romaine du can-

ton de Zurich, environ 60% de toutes les paroisses, les deux confessions confondues, proposent des activités pour familles et 57% des groupes pour enfants. Plus de la moitié des paroisses diffusent leurs offres sur leurs sites internet. Au total, 700 000 heures de travail ont été fournies, la plupart par des bénévoles. Plus de 75% des activités se situent dans les domaines de la rencontre, de l'accompagnement et de l'aide d'urgence. Le travail fourni par les salariés des Églises et les bénévoles dans ce secteur s'élèverait à 15 millions de francs, si l'on voulait le chiffrer en termes de salaires. Chaque heure d'un salarié génère environ trois heures de travail bénévole.

Les Centres sociaux protestants en Suisse romande

Les Centres sociaux protestants (CSP) représentent le ministère spécialisé de la diaconie en Suisse romande et ils fournissent un important travail dans le domaine de la consultation conjugale et familiale. Les quatre CSP cantonaux tiennent à disposition des bureaux de consultation dans les chefs lieux avec des antennes dans d'autres sites (Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Bienne). Les consultations s'adressent aux couples mariés ou non, avec ou sans enfants. Les services qui se constituent généralement d'équipes de thérapeutes et juristes offrent une aide professionnelle dans toute sorte de situations : incompréhension mutuelle, absence de dialogue, problèmes sexuels, projet de séparation ou de divorce, problèmes d'éducation, conflits familiaux, thérapie de couple et thérapie familiale selon une approche systémique (p. ex. CSP Genève).

Anne Walder est chargée des affaires sociales et de diaconie.

¹ www.adebar-gr.ch

² www.ref-kirche-zug.ch/de/ratgeberhaupt/#faq7

Un site web pour la famille – l'exemple de l'Église argovienne

L'Église argovienne, grâce à la collaboration avec l'antenne régionale de l'EPER, a créé un portail internet qui met à disposition de nombreuses informations sur la famille (www.familieninfo-aargau.ch/index.php). Les personnes intéressées disposent désormais d'environ 300 offres et adresses utiles, triées par thèmes, et peuvent ainsi plus facilement accéder à l'information qu'elles recherchent. Les thèmes proposés vont de la famille, du travail, de la vie en communauté jusqu'à la religion, en passant par la santé, la violence, l'argent, les loisirs, la migration et la formation.

Les **déshérités** de la famille

Pour les collaborateurs des Centres sociaux protestants (CSP), la famille est une réalité dont ils peuvent percevoir la signification dans leur travail quotidien, au contact de familles menacées par la pauvreté, le chômage et l'exclusion. Les Centres sociaux protestants sont des lieux où se manifeste pleinement la responsabilité chrétienne à l'égard des plus démunis de notre société. Quelques impressions recueillies auprès du Centre social protestant vaudois.

Gabriel de Montmollin

Violences conjugales, entretien mal assumé des jeunes en formation, endettement des ménages, les collaboratrices et collaborateurs du Centre social protestant Vaud (CSP) observent quotidiennement des atteintes de ce type à la cohésion familiale, au cours des cinquante consultations individuelles délivrées chaque jour à des personnes souffrant de précarité. Avant de penser à des projets autour de la famille,

le CSP doit parer au plus pressé afin d'endiguer ces dérives vers des déstructurations plus béantes. Prenons par exemple la précarité des jeunes. Aujourd'hui, dans les grandes villes de Suisse, un jeune adulte sur dix a besoin de l'aide sociale pour vivre. Ce nouveau phénomène s'inscrit désormais dans la durée et touche des personnes saines de corps et d'esprit.

Certains prétendent que cette dégradation est causée par une société trop permissive qui désapprendrait le culte de

Photo: refbild/Pfander





Photo: refbild/Pfander

l'effort à ses générations montantes. Au CSP, nous observons que la précarisation chez les jeunes entre 18 et 25 ans est souvent liée à une rupture dans la famille, l'école ou l'apprentissage, dans ces phases du passage à la maturité au cours desquelles le monde adulte ne se montre pas toujours à la hauteur.

Prenons le cas de Luca (prénom fictif), 21 ans, accueilli à la permanence de Jet Service (Jet = jeunes et travail) du CSP à Lausanne, au printemps 2006 : Sans perdre le sourire malgré les circonstances, cet étudiant de première année à l'Uni s'inquiète du fait que son père ne l'entretient plus depuis deux mois, prétextant qu'il n'en a plus les moyens. Cet amateur de belles bagnoles, comme le définit Luca, serait-il vraiment sur la paille ? Pour pouvoir le prouver et motiver ainsi une demande de bourse qui financerait ses études, Luca devrait produire une photocopie de la déclaration fiscale de son père, mais, comme le prévoient les règlements, seul ce dernier a le pouvoir de la lui fournir. Voudra-t-il confirmer par écrit le motif de sa démission ? Si par chance elle parvient à Luca, cette déclaration accompagnera alors une demande de bourse dont la décision ne tombera qu'après plusieurs mois. D'ici là, Luca doit bien trouver de quoi vivre pour pouvoir continuer ses quatre années de formation. En cas d'échec, que deviendra cet étudiant subitement privé de ressources ? Examens ratés, interruption des études, boulots précaires, découragement : ces spirales négatives peuvent mener très rapidement vers le fond.

« Ça ne se passera pas comme ça », se révoltent l'assistante sociale et la juriste de Jet Service qui reçoivent Luca en consultation. Elles décident tout d'abord d'écrire à son père

pour lui rappeler qu'il a l'obligation d'entretenir son fils jusqu'à la fin de ses études. Parallèlement, ces deux intervenantes présentent à leur interlocuteur les procédures permettant de déposer une demande de bourse, tout en lui expliquant le fonctionnement de la « Bourse du Travail » du CSP, qui permet de décrocher ici et là des petits boulots. Et puis, elles lui proposent une date prochaine de rendez-vous pour faire le point de la situation. Elles veulent ainsi persuader Luca qu'il n'est pas largué, qu'on l'épaule dans cette phase cruciale et qu'on ne se résoudra pas à observer passivement une situation qui devient fragile.

En deux ans, le nombre de consultations dans le secteur Jeunes et Travail du CSP a augmenté de 10%. Les collaboratrices et collaborateurs de ce secteur du CSP voué à aider des jeunes entre 15 et 25 ans disent aujourd'hui leur inquiétude devant la précarisation des jeunes adultes, souvent laissés à eux-mêmes. Au CSP, nous faisons lucidement tout ce que nous pouvons pour les aider, pour les maintenir dans le circuit, afin de freiner des dérives vers l'aide sociale.

Mais nous avons des combats également ailleurs: contre la précarisation des familles, obligées parfois de s'endetter pour boucler les fins de mois, lorsqu'une mise au chômage par exemple abolit le 20% du revenu. Dans ces cas-là, comment faire avec des primes d'assurance maladie qui ne tiennent pas compte des ressources ?

Autre dossier qui nous préoccupe et qui touche ici la dimension conjugale de la famille : la violence commise contre des femmes étrangères. N, requérante d'asile somalienne, a épousé un Suisse, ce qui lui a valu l'obtention d'un permis

Permettre aux gens de retrouver une assise et une autonomie, tel est l'objectif des CSP auprès des jeunes et des familles.

de séjour. La relation a bien débuté, mais la situation se dégrade le jour où l'époux perd son emploi. Face aux échecs de ses démarches ultérieures pour décrocher un job, il s'en prend à sa femme « qui ne fait pas d'efforts pour trouver du travail et qui reste sans rien faire à la maison ». Ce sont d'abord des mots, puis des injures et enfin des coups. N. ne sait pas quoi faire : si elle quitte le domicile conjugal, elle perd son permis de séjour ; si elle y reste, elle subit des violences.

Au CSP, nous sommes sans arrêt appelés à trouver tout de suite des solutions d'appui et d'orientation, sans pouvoir attendre que les mentalités ou les lois fassent bouger les choses dans la bonne direction. Et cette urgence à trouver des réponses rapides pour des cas individuels est également entretenue par l'image dégradée des personnes en situation précaire. Aujourd'hui, toute personne sollicitant une aide est vue par beaucoup comme un abuseur. Les discours sur les

jeunes à l'aide sociale, sur les familles endettées ou sur les femmes étrangères victimes de violence n'échappent pas à cette règle de suspicion systématique. Au CSP notre constat est totalement différent, et si notre travail de terrain nous indiquait le contraire et confirmait les abus, nous n'en rappellerions pas moins un principe auquel il est dangereux de déroger. Pour des raisons humanistes et chrétiennes, nous devons être particulièrement attentifs aux minorités, jusqu'au point d'accepter même que des abus puissent être commis ici et là. Comme le disait en substance le grand philosophe John Rawls, l'injustice peut être tolérable dans la société que si elle profite à ses groupes les plus fragiles. Aujourd'hui, la raison dicte de mieux identifier les minorités créées par les dysfonctionnements familiaux.

Gabriel de Montmolin est le directeur du Centre social protestant du canton de Vaud.

Le CSP Vaud en bref

Fondé en 1961, le Centre social protestant du canton de Vaud compte soixante collaboratrices et collaborateurs et cent-septante bénévoles. Il délivre plus de dix mille consultations sociales et juridiques chaque année dans le canton de Vaud, avec l'objectif

de permettre aux gens de retrouver une assise et une autonomie. Jeunes, migrants, personnes endettées, en proie à des problèmes administratifs, conjugaux ou juridiques, les usagers qui viennent au CSP ont droit à des consultations gratuites. Pour financer

son budget de 6 500 000 CHF, le CSP s'appuie sur des subventions publiques (30%) et ecclésiastiques (6%), sur le produit de ces six centres de ramassage et de vente d'objet de seconde main (25%) et sur des dons privés (39%).

La famille, entre **confiance** et **ambivalence**

Dans le débat sur l'avenir de la famille, il est nécessaire de ne refouler ni l'expérience de l'ambivalence ni les incertitudes, mais plutôt de les reconnaître comme une part importante de la constitution des relations entre les êtres humains. Cette attitude peut rejoindre la vision protestante de l'être humain parce qu'elle envisage une pluralité de formes de relations. Kurt Lüscher, sociologue suisse réputé, spécialiste de l'étude de la famille, nous explique l'importance du travail ecclésial pour la famille.

Bulletin : Monsieur Lüscher, la famille ne va plus de soi, les formes de vie familiale se multiplient et tout le monde est au courant de cette évolution. Le nombre de familles « recomposées » augmente, et les familles dites « arc-en-ciel », c'est-à-dire des couples homosexuels (hommes ou femmes) avec des enfants, si elles sont rares, n'en frappent pas moins l'attention. La « famille bourgeoise » classique perd de son importance, ou si elle regagne du terrain, c'est dans des milieux soit non chrétiens, soit évangéliques, qui, en Suisse aussi, cultivent une tradition strictement patriarcale, avec des pratiques qui peuvent aller jusqu'au mariage forcé. D'un point de vue chrétien, faut-il accepter cette évolution, ou s'agirait-il seulement de ce qu'on appelle une rhétorique familiale ?

Kurt Lüscher : La conception de la famille est actuellement diverse et contradictoire, c'est un fait. Mais une tendance se dessine aussi à postuler qu'il existe un modèle unique, seul valable et normal face à tous les autres. Comme s'il nous était impossible de parler de la famille sans moraliser. Les conceptions sont fréquemment marquées par des idéologies, qui amènent à des oppositions caractéristiques entre ici (« le monde du salut », l'idéal) et là-bas (« l'enfer relationnel », un modèle en fin de course). Les polarisations de ce genre sont typiques de la rhétorique familiale commune, c'est-à-dire le discours public sur ce que la famille est ou doit être.

En abordant la conception de la famille, je me suis toujours efforcé de prendre pour point de départ la tâche anthropologique autour de laquelle toute famille se constitue : le soin et l'éducation de l'enfant, qui chez l'être humain reste dépendant de ses parents durant plusieurs années. Cette tâche est façonnée et interprétée en fonction des conditions de vie, du niveau de savoir et des convictions dominantes. Elle a une importance dans le développement de l'individu et des collectivités. C'est ce qui explique qu'elle soit l'objet de normes sociales, culturelles et juridiques, souvent contestées. Ou pour l'exprimer sous une forme condensée et paradoxale : la famille est une tâche socioculturelle inscrite en tant que telle dans la nature humaine.

Pour ce qui concerne notre époque, mais aussi le passé, il me paraît indiqué d'accorder une attention prioritaire au façonnement des relations parents-enfants et aux relations entre les générations. L'aménagement de ces relations requiert naturellement une réglementation des relations entre les sexes. Cette manière de voir dissocie parents (père et mère), mariage, communauté de vie et parenté, afin d'envisager indépendamment de leur connexion ces conformations qui ont des antécédents différents. Dans la famille dite bourgeoise, par exemple, le mariage et la fondation du foyer (c'est-à-dire la vie commune) se produisent en même temps, et l'enfant vient généralement peu après. Mais, nous le savons, il existe aujourd'hui d'autres modèles que la société reconnaît ou pour le moins tolère, comme par exemple les « communautés de vie hors mariage », avec ou sans enfants. Et du fait de l'augmentation de la longévité, de nombreuses personnes veuves s'engagent dans une nouvelle relation ou se remarient. Tout cela a son importance pour la conception actuelle du mariage.

Cette conception du mariage et de la famille peut-elle s'inscrire dans une certaine vision protestante de l'être humain ?

C'est assurément un des mérites de la Réforme d'avoir soulevé la question du rapport de l'homme avec les différences et avec les incertitudes, et cela aussi bien dans la relation entre l'individu et Dieu que dans la relation entre les sexes ou entre les générations. À mon avis, la conception protestante ne donne pas impérativement pour finalité au couple la procréation. Pour le protestant, il y a différentes manières de donner un sens et une forme à sa vie. Cette conception nous aide dans notre rapport à la réalité de la diversité sociale et des tensions qu'elle génère, elle nous aide à privilégier les relations sociales et leur façonnement dynamique, c'est-à-dire pas simplement leur forme extérieure. Il est évident que les aspects institutionnels ne sont pas à négliger pour autant, parce que les relations s'inscrivent toujours dans des contextes sociaux et parce que les formes de vie familiale dépendent de leur reconnaissance sociale.

Urbanisation, accroissement de la mobilité, part prise par les médias dans notre vie, amélioration des conditions matérielles d'existence, migrations, possibilités de la technique (pensons par exemple à la procréation assistée médicalement) : tous ces phénomènes apparaissent comme des facteurs d'incertitude mais aussi de multiplication des « options » possibles pour la forme à donner à la famille et aux relations entre les êtres. Ce fait élargit-il notre liberté en nous aidant à nous émanciper de schémas traditionnels, ou renforce-t-il au contraire notre dépendance à l'égard d'idéaux et d'idéologies ?

Si nous voulons nous y retrouver dans une société pluraliste et contradictoire, nous devons nous interroger sur ce que la famille offre. Car la famille a une très grande importance et une action durable dans la constitution de l'identité personnelle de l'individu. Elle est un lieu de transmission de compétences humaines, qui comprennent les capacités nécessaires à la fois à la vie quotidienne et au développement de relations de coopération avec autrui.

D'un point de vue éthique, la notion de confiance constitue un critère privilégié. On peut parler de confiance dès lors que des êtres s'estiment et s'aiment pour eux-mêmes et croient en l'indissolubilité de leur relation, indépendamment des conflits et des ambivalences. Les relations entre les générations sont un domaine important à cet égard, parce qu'elles durent toute la vie et ne peuvent en principe pas être dissoutes, la loi même l'interdit. Il s'agit donc d'accepter la personne de l'autre : même s'il est différent ou s'il change, il peut être assuré de mon respect pour son individualité. C'est une condition importante du développement de l'identité et de l'aptitude à agir par soi-même.

En termes anthropologiques, nous dirions que l'être humain a besoin, pour son développement et son épanouissement, d'une action sûre qui soit une réponse à la dépendance. Cette manière de voir les choses me paraît se

rattacher à la conviction protestante selon laquelle l'être humain, avec toutes ses contradictions, n'est en mesure et en droit d'avoir en face de lui qu'un seul partenaire absolument sûr : Dieu.

L'évolution qui s'observe actuellement nous amène à une quasi professionnalisation du travail domestique et familial, résultat notamment des efforts – soutenus par le marché du travail et par une certaine politique à l'égard des femmes – visant à mesurer la valeur monétaire de ce travail et à gommer – fût-ce de force – la frontière entre le travail familial et le travail lucratif, mais due aussi à l'institutionnalisation des prestations offertes aux différentes étapes de la vie, depuis la crèche jusqu'à l'AVS. N'y a-t-il pas là une contradiction avec l'attitude protestante qui met en évidence la liberté individuelle dans les relations et de ce fait aussi le caractère privé des affaires familiales ?

Le concept de famille a un sens large, qui met en relation entre eux à la fois le noyau autour du père et de la mère, le couple, la vie en ménage commun et la parenté. Depuis l'aube des temps – il suffit de penser à l'Ancien Testament –, les mœurs, les coutumes et le droit s'attachent à définir la manière dont ces relations peuvent et doivent s'exprimer. La politique familiale, entendue au sens large, n'est donc pas une invention récente.

Ce qui en revanche est apparu à l'époque moderne et s'est intensifié au XX^e siècle, c'est la reconnaissance de la capacité de l'individu à développer ses dispositions personnelles dans ses relations avec les autres êtres humains et à prendre lui-même en main sa propre existence. Mais on reconnaît aussi la portée de la famille et de ses interdépendances avec l'environnement social plus ou moins proche : il convient de mentionner ici les acquis de la psychanalyse, de la psychologie du développement et de la recherche interdisciplinaire sur la socialisation.





Ce contexte a donné naissance à une politique familiale, au sens restreint du terme, qui se trouve prise dans un champ de forces opposées entre sphère d'influence publique et autonomie. En disant que la famille est une affaire privée, on ne rend compte que de la moitié de la réalité. De nos jours, une politique familiale devrait à mon avis avoir pour rôle de reconnaître l'importance des tâches familiales et des prestations que les familles fournissent aux individus et à la société, et d'encourager le potentiel de la famille, en particulier là où il a été entravé.

La politique familiale se sert souvent aujourd'hui de calculs de coûts et de profit, qui paraissent décisifs, notamment lorsqu'il s'agit de définir le nombre d'enfants qu'« on » est encore disposé à avoir. Le bien de l'enfant est rarement pris en compte. Quel pourrait être le bien de l'enfant dans une perspective chrétienne ?

Les calculs de coûts et de profit ne reflètent eux aussi que la moitié de la réalité. Par exemple, la demande d'augmenter le nombre de crèches afin de permettre aux femmes d'avoir une activité rétribuée a quelque chose de réducteur et expose au risque d'abaisser les femmes au rang de simples instruments du marché du travail. De même qu'elle ne prend pas en considération l'exigence d'égalité entre les sexes. Or ce qui est déterminant, c'est le bien de l'enfant en tant qu'individu. Naturellement, les séjours en crèche ou les soins d'une maman de jour peuvent aussi avoir un effet bénéfique sur le développement de l'enfant. Mais il n'en reste pas moins que les garçons et les filles ont besoin d'un père et d'une mère, d'hommes et de femmes qui ont du temps pour eux et qui s'occupent d'eux individuellement. Ce sont des personnes de référence pour les enfants, qui sont envers elles dans une situation de dépendance complète, permanente mais aussi motivante. Toute la difficulté réside donc dans l'équilibre à tenir entre crèche, maison parentale, parenté, voisinage, autres enfants et autres adultes. Pour réussir, il faut de la bienveillance dans l'attention accordée à l'enfant et une collaboration entre toutes les personnes qui ont une part à

l'éducation ; mais il est essentiel aussi que ces personnes soient dignes de confiance. Tout cela est dans l'intérêt des adultes et finalement de l'ensemble de la société. Si un enfant a la possibilité de se développer et de s'épanouir, les parents (voire les grands-parents) en ressentiront probablement aussi les effets pour eux-mêmes. Il est important qu'existent entre parents et enfants des relations solides. L'effet de la reconnaissance de cette importance peut rejaillir sur la conception des relations entre partenaires et donc sur l'institution du mariage.

Quel pourrait être l'apport des Églises, une fois admis le fait que les arguments de politique démographique et les calculs de coûts et de profit ne mènent pas très loin ?

La chance des Églises est de pouvoir apporter leur expérience pratique et quotidienne de l'assistance spirituelle et du travail communautaire. Elles sont bien placées pour témoigner de l'importance de la famille et du mariage et rappeler ainsi le sens dont est chargée la qualité de père et de mère, même dans les phases ultérieures de la vie.

L'expérience m'a appris combien les enfants peuvent être un enrichissement à l'âge mûr. Un enrichissement non pas matériel, mais émotionnel et intellectuel. Lorsque les enfants sont devenus adultes et ont une activité professionnelle, par exemple, les personnes plus âgées voient s'ouvrir à eux de nouveaux champs de connaissance ; je peux m'associer aux intérêts et aux passions de mes enfants – tout en conservant la distance et le respect requis – ou même avoir des controverses avec eux, cela m'invitera à reconsidérer mes convictions selon le point de vue de la génération nouvelle. Cela élargit l'horizon de la personne plus âgée.

En ce qui concerne l'apprentissage dans le lien entre les générations, il convient d'observer que ce ne sont pas seulement les jeunes qui apprennent des anciens : comme on le voit maintenant dans l'usage des nouveaux médias, les anciens peuvent aussi apprendre des jeunes. Mais pour les uns et les autres, l'apprentissage se fait dans le contexte d'un développement qui survit aux générations, ils sont pour

ainsi dire en confrontation commune avec leur héritage social et culturel.

Dans tous les cas, il est important d'offrir à l'autre une attention bienveillante : s'entraider, s'épauler mutuellement, apprendre ensemble, prendre soin de l'autre. Toutes ces actions se situent dans un champ de forces contradictoires, entre autonomie et dépendance, entre attrait et répulsion. Elles accompagnent donc l'expérience de l'ambivalence, ce qui ne doit pas être regardé a priori comme négatif, parce que cela peut donner des impulsions pour la vie en commun. Pareille conception de l'être humain, en acceptant la réalité des ambivalences, me paraît elle aussi s'inscrire dans une certaine anthropologie protestante et dans des réflexions théologiques.

L'insécurité et la désorientation ont fait de la famille un projet qu'il faut soit accepter, soit rejeter. Les Églises pourraient-elles offrir ici des repères ?

L'incertitude dont s'accompagne la pression croissante qui force à prendre des décisions individuelles ne saurait être écartée par des idéologies, des solutions simplistes ou de nouvelles doctrines sur la famille. Les Églises pourraient apporter une contribution importante avec l'expérience qu'elles ont du travail « sur le terrain », par exemple dans le domaine des migrations. On pourrait notamment se demander quelles sont les conditions de bonnes relations entre des parents musulmans et leurs enfants désireux de s'intégrer au mode de vie de notre pays. Je suis pour ma part favorable à une attitude qui soit systématiquement guidée par l'idée de libre épanouissement de la personnalité. Qu'une jeune fille musulmane ne participe pas à l'enseignement de la natation ne devient problématique pour elle que si cela lui fait manquer régulièrement le reste de l'enseignement scolaire ou si cela la met en situation d'exclusion dans la classe.

Il convient de se demander chaque fois : quels sont les faits ? quelles sont les conditions de vie concrètes ? quelles expériences peuvent aider dans la recherche de solutions ? Ces solutions doivent viser au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent en tant qu'individu, et tout autant à ceux des adultes avec lesquels il est en relation. Il faut pour cela être ouvert à des solutions diverses.

L'expérience des Églises et des services qui leur sont apparentés constitue un précieux capital. Il est fondamental que la politique familiale associe une pluralité d'acteurs, et notamment dans le domaine de la formation des parents. Les Églises, les organisations de bienfaisance, les groupes d'entraide sont aussi importants que l'État et ses organes. Les expériences concrètes du travail d'assistance spirituelle et la pratique quotidienne peuvent nous aider à abattre les positions dogmatiques rigides. Cela permettrait notamment de ramener à un niveau plus objectif des débats sur des questions controversées, comme par exemple l'adoption d'enfants par des couples homosexuels.

Et quel pourrait être l'apport des Églises, sachant qu'on observe dans notre société une opposition toujours plus marquée entre les gens ayant des enfants et les gens sans enfants ?

Il faut d'abord faire remarquer que les raisons qui font qu'un couple est sans enfant – par choix ou par nécessité – peuvent être très diverses. Les Églises pourraient aussi avoir pour tâche de rappeler – avec tact – le sens de la procréation et

d'évoquer le risque que présentent les choix égoïstes à court terme. Mais il me paraît plus important encore que les Églises s'associent activement aux débats sur la politique familiale, exigent un traitement équitable pour les familles dans toutes les phases de la vie, et en particulier s'engagent pour les familles qui ont à assumer, momentanément ou durablement, un fardeau particulier, et pour celles qui souffrent de la pauvreté.

Je souligne enfin que l'aménagement des relations entre les générations – et des relations entre les sexes, qui en sont indissociables – soulève des questions éthiques fondamentales pour le présent et pour l'avenir. Il serait bon à mon avis que la théologie et l'éthique protestantes soient plus présentes dans ces débats qu'au cours des vingt ou trente dernières années.

Propos recueillis par Elisabeth Ehrensperger.

Kurt Lüscher, né en 1935 à Lucerne, est docteur en sciences politiques de l'université de Berne, où il a aussi présenté sa thèse d'habilitation en sociologie. Professeur extraordinaire à l'université de Berne et *professeur invité à l'université de Caroline du Nord* (Chapel Hill, USA), il a ensuite occupé la chaire de sociologie de l'université de Constance de 1971 à 2000, année de sa retraite. Dans son enseignement et ses recherches, il a accordé une attention privilégiée à la sociologie de la formation et des médias, à la sociologie générale et notamment aussi à la sociologie de la famille et aux relations entre les générations. En 1989, Kurt Lüscher a été chargé de la direction d'un programme de recherche mis sur pied par le land de Bade-Wurtemberg sur « la société et la famille », avec pour thèmes principaux les processus de constitution de la famille et de socialisation, l'aménagement des relations entre les générations, l'analyse de la rhétorique familiale, de la politique à l'égard des familles et des enfants, et les rapports entre la famille et le droit. Il est membre du conseil d'experts du ministère allemand de la famille, des aînés, des femmes et de la jeunesse, et de la commission fédérale (suisse) de coordination pour les questions familiales.

Sur le sujet abordé ici, il est co-auteur de deux ouvrages : K. Lüscher, L. Liegle, : *Generationenbeziehungen in Familie und Gesellschaft*, Konstanz, 2003

K. Pillemer, K. Lüscher (éd.) : *Intergenerational ambivalences: New perspectives on parent-child relations in later life*, Oxford, 2004

Avoir envie d'une famille.

La position des protestants

Renforcer les familles et mieux rendre visible la position des protestants sur la famille. Tel est l'objectif que poursuivent la FEPS et ses Églises membres. Dans le cadre du projet « L'avenir de l'état social en Suisse », l'Institut de Théologie et d'Éthique est actuellement en train de préparer un document présentant le point de vue protestant sur la politique familiale. Le point sur l'avancement des travaux.

Christoph Stückelberger

Le rapport publié dans le présent bulletin (voir pages 3s.) rappelle l'importance de l'engagement des paroisses et des Églises cantonales en faveur des familles, que ce soit par des conseils ou une assistance spirituelle aux individus, par des liturgies adaptées aux familles ou par des offres d'activités de loisirs. Elles méritent pour cela un appui sous la forme d'une orientation théologique et éthique et de mesures de politique familiale aux niveaux des cantons et de la Confédération. Cet appui, les Églises membres, conjointement avec la FEPS, peuvent le leur fournir.

Le débat sur la famille est actuellement dominé en Suisse – comme dans le reste de l'Europe – par deux grandes questions : le taux élevé de divorces, perçu comme un signe d'éclatement de la famille, et la faible natalité, avec les soucis qu'elle occasionne à la prévoyance sociale. Mais du point de vue protestant, ce n'est pas en se lamentant au spectacle de la décomposition de la famille qu'on résoudra ces problèmes : on fera mieux de puiser dans la force de l'Évangile une « envie de la famille » et d'étudier soigneusement les évolutions actuelles, avec ce qu'elles comportent de risques et d'opportunités.

L'étude des mutations de la famille nécessite une étroite collaboration avec les sciences sociales. La FEPS s'est elle aussi



engagée dans cette collaboration, en particulier avec le sociologue Kurt Lüscher (voir l'entretien dans le présent bulletin, pages 8 à 11). L'Institut de Théologie et d'Éthique prépare actuellement un document présentant la position de la FEPS sur le renforcement de la famille du point de vue protestant, tout en menant une étude plus approfondie. Ces travaux font apparaître que depuis le temps des patriarches jusqu'à nos jours, la famille a été en perpétuelle mutation, et sa forme restreinte actuelle n'est assurément pas la seule forme de la famille chrétienne. Mais au vu de l'accélération de cette évolution, la théologie et l'éthique ont pour devoir de soulever une interrogation sur ce qui fait la durée d'un couple de parents et sur ce qui fait au fond la famille, sur le sens des formes de vie commune assimilées au mariage et l'expérience qu'en font les jeunes gens dans la phase qui précède le mariage et sur le rôle que joue, pour le renforcement de la famille, le pacte entre générations qui associe les grands-parents, les parrains et marraines, voire les voisins. Enfin, si l'on cherche à construire une politique familiale qui ne soit pas elle-même cause d'exclusions, on ne saurait non plus écarter de la réflexion l'attitude des Églises et de la société envers les personnes seules.

La famille n'est pas en premier lieu l'accomplissement d'un devoir envers la société (pour en assurer la stabilité), envers l'économie (pour produire une force de travail), envers l'État (pour offrir une relève et permettre la pérennité des assurances sociales) ou envers l'Église (pour obéir au commandement de la Création). Selon le point de vue protestant, la famille est avant tout une offre, une chance et une promesse. Une relation de couple durable associée à la transmission et à l'épanouissement de la vie dans les enfants est un

La pleine reconnaissance de la valeur spécifique de la famille permet aussi de mesurer son apport à la société, même sous différentes formes.

cadeau de Dieu. Ce qui fait la durée, ce n'est pas l'injonction d'avoir des enfants comme s'il s'agissait d'un devoir, mais l'envie, nourrie de la liberté de l'Évangile, d'avoir une famille et des enfants. La déclaration contenue dans le « Message des Églises », de 2001, est guidée par la même idée fondamentale : « Les personnes qui disent oui à la vie en famille saisissent, d'un point de vue chrétien, la chance de vivre et de transmettre l'amour de Dieu dans l'amour de leurs proches. Naturellement, la famille n'est pas la seule forme de vie dans laquelle cet amour est vécu, mais elle en est un lieu privilégié. [...] La vie dans la forme la plus étroite de lien social, c'est-à-dire au sein de la famille, est une grande chance pour une 'vie en abondance' » (§ 61 et 62).

Un tel signe positif et encourageant donne sa pleine valeur à la famille et n'en fait pas seulement une association dans un but déterminé au profit de la société. Au contraire, l'État et la société ont même pour tâche éminente et primordiale de renforcer les familles de telle sorte que la vie s'épanouisse grâce à elles et par elles. La pleine reconnaissance de la valeur spécifique de la famille permet aussi de mesurer son apport – sous différentes formes – à la société : comme lieu de survie pour les petits enfants, comme lieu de transmission de valeurs et de formation de l'identité, comme lieu de socialisation, de maîtrise des conflits et d'équilibre émotionnel. C'est aussi dans les familles que s'apprennent la proximité et l'éloignement de Dieu, la présence du Saint-Esprit, l'existence de la faute et du pardon, l'amour du prochain et la réalité de la communauté ecclésiale.

La perception que s'en fait le public oscille entre sous-estimation et surestimation de la famille. À la méconnaissance de l'importance et des besoins des familles souvent observée au cours des trente dernières années paraît succéder une tendance à la redécouverte de la famille qui peut entraîner son idéalisation et de trop grandes attentes à son égard. Comme si l'on demandait à la famille de réaliser tout ce dont la société a besoin pour le présent et pour l'avenir. Qui dans ces conditions aura encore le courage de faire des enfants ? Le courage de fonder une famille est plutôt le propre de ceux qui, avec l'assentiment de Dieu et des autres être humains, vivent en sachant que tout ne doit pas réussir, que l'homme, dans sa fragilité et son imperfection, peut oser tisser des relations et fonder une famille, qui seront pour lui un enrichissement. L'éthique protestante de la famille associe donc l'importance accordée à la famille à ce soulagement enraciné dans la foi en un Dieu miséricordieux et bienveillant envers les hommes.

À partir de là, il est possible de concevoir une politique familiale réaliste. Une politique comprenant aussi bien des mesures favorisant la compatibilité entre famille et travail (pour les hommes et pour les femmes) que des mesures d'allègement fiscal et des allocations familiales d'un montant approprié. Mais une politique familiale protestante ne se limite pas au domaine public : elle envisage également le secteur privé, le travail bénévole, le voisinage, la responsabilité individuelle et notamment aussi les Églises. Le projet « familienkirche » (voir page 3), soutenu par la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO), est une démarche encourageante qui s'ajoute aux efforts des Églises en vue d'un renforcement de la famille. Les particuliers, les paroisses, les Églises cantonales et la FEPS pourront ainsi faire entendre une voix commune.

Un profil protestant

pour l'Europe

Renforcer les structures, raffermir le caractère obligatoire des liens : tel a été le vœu de la sixième Assemblée générale de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE). Elle a donc commencé par renouveler ses institutions et par activer la collaboration régionale, affirmant ainsi sa volonté de faire entendre en Europe la voix de la CEPE, communion de culte et communion théologique.

Martin Hirzel

Si la CEPE veut être mieux perçue de l'extérieur, elle doit posséder des structures qui obligent davantage ses membres et être capable de faire entendre la voix du protestantisme au sein de la communauté œcuménique et dans les débats sur la politique européenne, la politique sociale et la politique religieuse. Les quelque deux cents délégués, représentant cent cinq Églises protestantes d'Europe et réunis dans la sixième Assemblée générale (organe suprême de la CEPE) tenue à Budapest, ont pris un engagement dans ce sens. Les débats étaient centrés sur le thème : « Approfondir la communion. Le profil protestant en Europe ». Leurs décisions ont été guidées par l'idée que la liberté évangélique inclut une responsabilité et un engagement, et que cela doit aussi se manifester dans la forme extérieure de la communion d'Églises.

Les résultats de l'assemblée de Budapest sont patents : l'adoption de statuts décrivant la nature, les fondements, la situation juridique et les organes de la CEPE, et le mandat de rédaction d'un règlement. Le Conseil (anciennement Comité exécutif) de la CEPE a en outre été chargé de redéfinir le rôle et les tâches de l'Assemblée générale, du Conseil, du Présidium et des groupes régionaux, dans l'idée de structures ayant un caractère plus obligatoire, et d'examiner la possibilité d'instituer une conférence des dirigeants d'Églises. Des débats nourris ont eu lieu, notamment à propos du projet d'intégrer plus fortement les groupes régionaux et les collaborations régionales dans l'ensemble de la CEPE. L'importance de la collaboration régionale, par exemple dans le cadre de la Conférence des Églises riveraines du Rhin ou du Groupe régional Europe centrale et du sud-est, a été unanimement admise. L'Assemblée a pris acte, en l'approuvant, du transfert du secrétariat de la CEPE de Berlin à Vienne.

L'Assemblée a évoqué divers instruments de travail pour la CEPE, en plus des entretiens doctrinaux : forums sur des questions éthiques et politiques, consultations sur des thèmes régionaux spécifiques, travail auprès du public, mise

en réseau et programmes d'échanges, par exemple pour paroissiens, étudiants, pasteurs ou musiciens d'Église. Une discussion approfondie, en plénum et en groupes, a notamment eu lieu sur le travail théologique de la CEPE dans les entretiens doctrinaux, qui permet de consolider les fondements de la communion d'Églises. Il a été décidé de donner deux orientations aux entretiens doctrinaux : premièrement, « ministère, consécration et épiskopé » (direction spirituelle des Églises), deuxièmement les questions relatives à la conception de l'Écriture, de la confession de foi et de l'Église. L'Assemblée a recommandé au Conseil de continuer à prendre position au niveau européen sur des questions d'éthique sociale et d'étudier la possibilité de créer des groupes de travail sur les questions suivantes : « Formation aux ministères liés à une consécration », « Protestantisme et formation », « Participation des jeunes », « Culte » et « Relations interreligieuses ». Elle a aussi discuté de la collaboration œcuménique et décidé de poursuivre le dialogue avec la Fédération baptiste européenne, avec les Églises anglicanes et avec les Églises orthodoxes. Mais pour la première fois, le vœu a été émis de rechercher le dialogue avec l'Église catholique romaine sur le modèle d'« unité dans la diversité réconciliée » qui constitue le fondement de la CEPE.

Des moments de recueillement et de célébration communs ont manifesté à quel point cette communion d'Églises, désireuse de se munir de structures qui les engage davantage et de poursuivre son travail théologique, doit aussi être une communion de culte.

Martin Hirzel est chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses. Délégué à Budapest il a été élu membre remplaçant du Conseil par l'Assemblée générale.

La CEPE comme « facteur déclenchant » ou : de l'équilibre entre **engage- ments mutuels** et **diversité**

« Il faut que l'Église protestante d'Europe soit perceptible à la base ».

Tel est l'objectif que vise le pasteur Thomas Wipf. Le président du Conseil de la FEPS a en effet été élu à la tête du Conseil de la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) par les treize membres de cet organe, à l'occasion de la sixième assemblée générale tenue à Budapest. L'élection d'un Suisse à ce poste rappelle aussi la vocation réformée de notre pays et sa fonction de médiateur à l'intérieur de l'Europe.

L'assemblée générale dans l'auditoire du Ráday Kolleg à Budapest



Bulletin : Monsieur Wipf, quelles étaient vos attentes à votre départ pour Budapest ?

Thomas Wipf : La précédente assemblée générale, tenue en 2001 à Belfast, s'était terminée dans une atmosphère de renouveau. Les Églises étaient unanimes sur la nécessité de donner une voix commune au protestantisme européen, tant dans une perspective théologique comme contribution au dialogue œcuménique que dans une perspective d'éthique sociale dans la construction d'une communauté de paix et de valeurs en Europe. Vu la forte empreinte culturelle et nationale qui marque certaines expressions du protestantisme, l'approfondissement de cette communauté est aussi une nécessité pour chacun de nous. Ce sont des tâches semblables qui attendent les Églises suisses et les Églises européennes. Il suffit de penser à la pluralité de notre société actuelle ; les Églises protestantes doivent être mieux reconnaissables et montrer leur profil spécifique. Il ne s'agit pas de confessionnalisme militant, mais simplement d'une affirmation de l'Évangile et de sa force libératrice. Je me réjouis de constater que depuis quelques années, nos Églises membres reconnaissent elles aussi de plus en plus la Concorde de Leuenberg comme une référence dans le domaine liturgique et théologique. Mon espoir était donc de voir la dynamique de Belfast confirmée à Budapest, et que la CEPE soit ainsi renforcée. Mais je ne pouvais pas précisément deviner dans quelle mesure l'Assemblée générale de Budapest manifesterait déjà une volonté de donner une forme institutionnelle à la consolidation interne. Car on sait qu'une communion est quelque chose qui a besoin de temps pour se constituer.

Et quel jugement portez-vous maintenant sur les résultats de l'assemblée générale ?

Je considère que l'assemblée générale a abouti à des résultats extrêmement réjouissants et encourageants. Il y a de nombreuses personnes qui accomplissent un travail considérable, aussi bien dans les directions d'Églises qu'à la

La Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE), anciennement Communion ecclésiale de Leuenberg, est née en 1973 avec la signature de la Concorde de Leuenberg. Les signataires ont ainsi reconnu la communauté de prédication et de Cène et se sont engagés au témoignage et au service communs. La CEPE regroupe actuellement cent cinq Églises protestantes de toute l'Europe. La Concorde de Leuenberg a servi de modèle à la « Communion des Églises protestantes au Proche-Orient », fondée au printemps 2006, et des efforts analogues sont entrepris actuellement en Amérique latine. La CEPE a pour organe suprême une Assemblée générale, qui s'est réunie récemment pour la sixième fois, du 12 au 18 septembre dernier à Budapest, où les débats ont été centrés sur le thème : « Approfondir la communion. Le profil protestant en Europe ».

base. Cela confirme pour moi la réalité de la communion liturgique et théologique que constitue la CEPE. Que cette réalité aille de soi s'est aussi exprimé dans les décisions prises sur le programme des entretiens doctrinaux pour les prochaines années. « Ministère, consécration et épiskopé » d'une part, « Écriture, confession de foi, Église » d'autre part sont deux thèmes qui intéressent aussi les Églises de la FEPS, et nous pouvons attendre de la CEPE des impulsions théologiques qui nous permettront d'aller de l'avant. Mais l'Assemblée générale a décidé d'autres projets importants, en plus du programme des entretiens doctrinaux et de la collaboration œcuménique. Un de ces projets concerne la formation et obéit à la vocation traditionnelle du protestantisme dans ce domaine. Pour la CEPE elle-même, l'assemblée générale de Budapest a marqué le début d'une ère nouvelle : l'adoption de statuts lui permet de sortir de l'invisibilité institutionnelle dont elle souffrait jusqu'alors. Désormais, la CEPE existe, elle a une réalité de collectivité de droit ecclésiastique. Le Conseil, qui est l'un de ses organes, est chargé de défendre la Communion d'Églises protestantes au sein de la communauté œcuménique et à l'égard de la société et des autorités politiques.

Un dernier point important encore. L'Europe vit par ses régions, et cela s'applique également aux Églises protestantes. L'Assemblée générale a donc confirmé l'importance de la collaboration régionale dans la réalisation de la communion ecclésiale. Depuis plusieurs années déjà, les Églises suisses sont associées à des collaborations transfrontalières, que ce soit par la Conférence des Églises riveraines du Rhin ou par la Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE). Cette collaboration devrait être intensifiée et devenir un élément constitutif du réseau protestant de la CEPE.

Vous venez d'être élu président de la CEPE. Pourquoi vous précisément, pourquoi un Suisse, pourquoi le président du Conseil de la FEPS ?

Mon élection a d'abord été motivée par un souci de continuité. Lorsque les représentants des Églises allemandes surtout, mais aussi des Églises françaises m'ont abordé pour sonder mon intérêt pour le poste, ils ont mis ce point en évidence. Mon prédécesseur au Conseil de la FEPS, le pasteur Heinrich Rusterholz, avait été président exécutif de ce qui était encore la Communion ecclésiale de Leuenberg. Quant à moi, je suis membre du Présidium de la CEPE depuis l'assemblée générale de Belfast en 2001. La participation active au sein de la CEPE est d'ailleurs un des objectifs de la législature du Conseil de la FEPS et c'est ce qui m'a incité à accepter le mandat. L'élection d'un Suisse a aussi été un hommage à la tradition réformée de notre pays, à sa vocation de médiateur entre l'Europe latine et l'Europe du Nord, vocation d'un pays dont la diversité est un reflet de l'Europe et qui se retrouve dans la CEPE. La Suisse et l'Autriche (avec le nouveau secrétaire général, Michael Bünker) permettront à la CEPE d'élargir quelque peu un environnement de travail jusqu'alors à forte dominance allemande. Je me réjouis de cette confiance ainsi témoignée envers la FEPS et envers moi, et je pourrai mettre à profit les relations que la FEPS entretient déjà dans le cadre de sa politique européenne.

Quels seront pour vous les enjeux de votre mandat de président de la CEPE ?

La Communion d'Églises protestantes est devenue maintenant une réalité œcuménique. Dans son compte rendu sur l'assemblée générale, l'hebdomadaire allemand Rheinischer Merkur a parlé de « tour de force réussi » : « Les Églises protestantes en Europe resserrent leurs rangs. Cela profitera à elles-mêmes, mais aussi au continent et à la chrétienté, parce que le protestantisme est une des forces intellectuelles qui a marqué le continent. » Nous abordons maintenant une nouvelle phase de concrétisation de la communion d'Églises. C'est à cette tâche que je veux m'atteler avec les deux co-présidents, avec le Conseil de la CEPE et avec le nouveau secrétaire général. Mais j'attache aussi de l'importance à la collaboration avec le département des relations extérieures de la FEPS et aux contacts avec les autres membres de la délégation de la FEPS à Budapest.

La CEPE propose un modèle œcuménique dont la devise est « L'unité dans la diversité réconciliée ». Vous avez vous-même toujours affirmé qu'entre le fondement et la forme de l'Église, il ne doit pas y avoir seulement une distinction, mais aussi une correspondance. C'est un appel théologique à poursuivre la recherche d'unité, à réaliser des pas concrets dans la réconciliation entre les divergences qui subsistent encore. Comment pensez-vous résoudre cette difficulté qui consiste à renforcer institutionnellement la CEPE sans agir de manière centralisatrice et uniformisante sur les Églises ?

Nous protestants ferons toujours une distinction entre le Christ, qui est la vérité, et l'Église, qui est au service de cette vérité. Notre intention n'est ni de centraliser ni d'uniformiser, mais de réaliser une unité de témoignage et de service. La tâche de la CEPE est donc ici de fonctionner comme un « facteur déclenchant ». Son travail dans ce domaine repose sur trois piliers. Premièrement, la CEPE est une communion liturgique et théologique, elle n'accorde donc pas une importance primordiale aux structures. L'Église protestante d'Europe, en tant qu'unité et communion dans le témoignage et dans le service devrait être partout perceptible. Je souhaite un jour pouvoir faire cette expérience : que partout, nous soyons dans « notre » Église lorsque nous allons au culte, que ce soit chez les luthériens en Norvège, chez les vaudois en Italie, chez les réformés en Slovaquie ou chez les méthodistes en Grande-Bretagne. Cela donne aussi de l'importance à l'intensification de la collaboration régionale décidée par l'Assemblée générale. Vienne, nouveau siège du secrétariat de la CEPE, ne deviendra jamais un Bruxelles des Églises. Nous nous en tirons avec un petit secrétariat d'où devront partir les impulsions pour le renforcement de la communion d'Églises. Deuxièmement, la CEPE repose sur un consensus théologique de base dont l'expression est résumée par le modèle œcuménique de « l'unité dans la diversité réconciliée ». Il y a une base, qui est la conception commune de l'Évangile et de l'administration des sacrements conformément à l'Écriture Sainte, et cette base permet de considérer la diversité des formes ecclésiales et de l'héritage historique qu'elles représentent comme une richesse. La Con-

Le présidium de la CEPE: le co-président Michael Beintker (Munster), le président Thomas Wipf (Berne) et la co-présidente Stephanie Dietrich (Oslo)

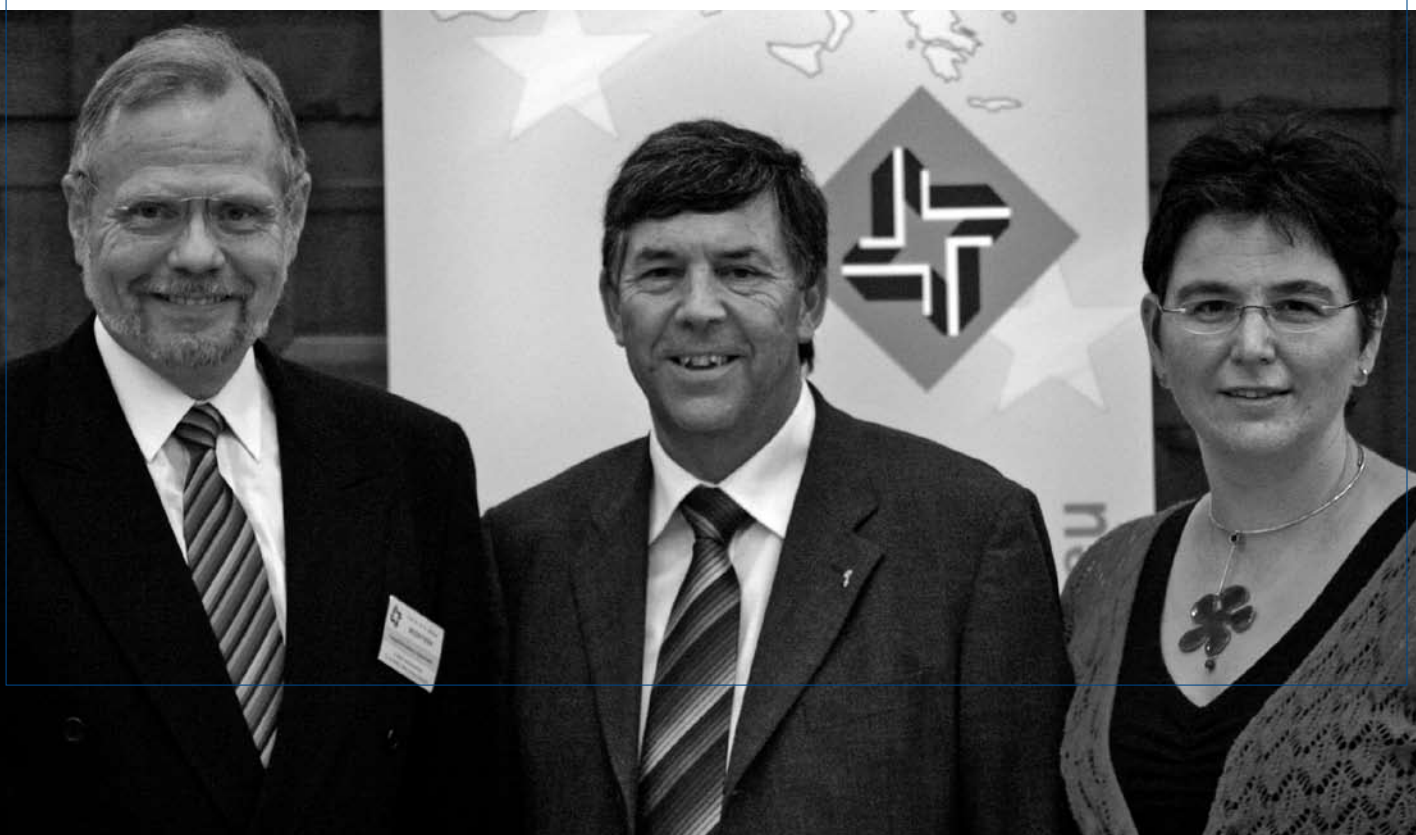




Photo: CPE/www.leuenberg.net / Klaus Vogler

Thomas Wipf, président de la CEPE en conversation avec Gusztáv Bölcskei, évêque de l'Église réformée hongroise.

corde de Leuenberg est une contribution essentielle au dialogue œcuménique. Pour les Églises protestantes aussi, l'unité de l'Église, déjà réalisée en Christ, reste un but à atteindre. Il ne saurait donc être question d'interpréter « l'unité dans la diversité réconciliée » comme le but final de la communion œcuménique ou encore moins comme l'expression d'une sorte d'arbitraire postmoderne. Le modèle œcuménique de la Concorde de Leuenberg est actuellement le seul par lequel les Églises peuvent faire un premier pas qui les engage les unes envers les autres, mais il est aussi un modèle ouvert à diverses options pour l'avenir. Personne, dans la recherche de la pleine unité visible de l'Église, n'est autorisé à imposer sa conception confessionnelle de l'Église comme une valeur absolue. Celui qui est en quête de l'unité doit s'engager sur une voie commune avec les autres Églises.

Mais on ne pourra effacer les tensions entre d'une part les efforts visant à donner à la CEPE des structures plus rigides et de plus larges compétences de décision, et d'autre part la diversité si souvent invoquée des Églises protestantes en Europe.

On oublie généralement que l'effet des différences historiques et culturelles est au moins aussi grand que celui des divergences théologiques, même au sein des Églises protestantes. Des réformés français ou hongrois, par exemple, m'ont dit que la Concorde de Leuenberg est certes très utile, mais qu'elle ne suffit pas pour réunir des Églises, en raison précisément de facteurs non théologiques, c'est-à-dire culturels et historiques qui les séparent encore souvent. Il est juste aussi que des voix sceptiques se fassent entendre à l'encontre d'une évolution précipitée vers une communion ecclésiale. La réserve face à tout élément structurel qui pourrait s'interposer entre l'homme et Dieu est inhérente au protestantisme. La CEPE doit, par conséquent, s'efforcer d'agir par le moyen de son modèle œcuménique d'unité dans la

diversité réconciliée, et d'agir en servant de pivot pour toutes les Églises qui cohabitent ou se côtoient. Les structures de la CEPE doivent permettre une évolution, en aucun cas elles ne peuvent prescrire ni restreindre. J'en arrive ainsi au dernier des trois piliers sur lesquels repose le travail de la CEPE. Le protestantisme a marqué l'Europe d'une empreinte décisive : une empreinte politique et culturelle et une certaine conception, devenue dominante en Europe, de l'être humain et de la société. L'individualité, la liberté et la pluralité des conceptions de vie dans une société ouverte ne sont pas pour nous des menaces, mais des opportunités d'assumer une responsabilité. La participation de chacun à l'aménagement de notre société, le partenariat entre les sexes, l'engagement en faveur des minorités, qui ont un très grand rayonnement en Europe, sont des éléments qui doivent figurer au cœur de nos débats.

Propos recueillis par Elisabeth Ehrensperger.

Thomas Wipf, nouveau président de la CEPE, succède à Elisabeth Parmentier, professeur à Strasbourg, qui avait été élue par l'Assemblée générale en 2001 à Belfast. Le Conseil de la CEPE a désigné pour adjoints Michael Beintker, directeur de l'Institut de théologie protestante de Münster, et la pasteur Stephanie Dietrich, d'Oslo, qui travaille pour le Conseil des relations internationales et œcuméniques de l'Église luthérienne de Norvège. Les deux adjoints et le président forment le Présidium de la CEPE.

Il y a cinquante ans à la collégiale de Berne

Le pasteur Walter Lüthi a tenu au moment du soulèvement de la Hongrie un discours en allemand et en hongrois en la collégiale de Berne. Le texte de cette prédication vient d'être publié. Diffusé alors clandestinement en Hongrie, il est resté un symbole de la solidarité protestante dans les temps difficiles.

Gottfried Wilhelm Locher

« Les ténèbres se sont abattues sur la Hongrie. Les ténèbres de la servitude, de ce qu'on appelait jadis l'esclavage. C'est pour cela que se livrent aujourd'hui des combats de rue à Budapest. Les combattants, entendons-nous dire, s'épuisent et sont menacés par la défaite. Il n'y a plus de courrier en ce moment et nous n'avons pas de nouvelles détaillées. De temps à autre, un appel étouffé à l'aide se fait encore entendre : ils demandent une aide armée, la seule qui pourrait encore leur servir. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Quelle arme ? L'arme atomique, qui marquerait la chute de la Hongrie, et pas seulement de la Hongrie. Cet appel à l'aide en évoque un autre, dans des temps plus anciens. Car ce n'est pas la première fois que la Hongrie fait l'expérience de la servitude. Peu de peuples ont, autant que les Hongrois, le poids de siècles de servitude au fond de leur mémoire collective. »

Walter Lüthi, pasteur bernois

Cinquante ans ont maintenant passé depuis le moment où cette adjuration déferla sur les bancs de la collégiale de Berne, occupée par une foule dense. En ce mardi soir 6 novembre 1956, le pasteur en chaire était déjà bien connu dans le pays pour la vigueur de ses prédications : Walter Lüthi, pasteur de la collégiale depuis une dizaine d'années. Il ne pouvait manifestement pas se plaindre de devoir prêcher devant une assemblée clairsemée, à en juger par la marque qu'il a laissée jusque dans le roman *Le Juge et son Bourreau*, de Dürrenmatt : « *Tschanz, plus pâle encore dans l'éblouissant rayonnement réfléchi par les façades blanches, attendait déjà depuis une heure. Impatient, il allait et venait sous les arcades devant la cathédrale, levant parfois les yeux vers les gargouilles grimaçantes qui semblaient se pencher pour mieux voir la chaussée inondée de soleil. Enfin les battants du portail tournèrent, déversant tout un fleuve humain*

sur la place. Il y avait grand-foule à l'église, où les citoyens venaient d'entendre le sermon de Lüthi. » (trad. Armel Guerne).

La notoriété de Lüthi s'était déjà établie avant son engagement à Berne, du temps où il exerçait le ministère pastoral à Vigneules, au bord du lac de Biemme, et dans la paroisse Ecolampade à Bâle. Il publia des recueils de prédications qui connurent plusieurs tirages et dont certains furent traduits dans des langues diverses et parfois peu répandues. Il fut souvent invité comme orateur aux Journées de l'Église protestante allemande. L'ensemble de son œuvre de prédication lui valut ensuite des distinctions honorifiques de plusieurs universités telles Bâle et Edimbourg.

Le soulèvement hongrois

Le sermon prononcé par Walter Lüthi ce 6 novembre 1956 fut lui aussi immédiatement traduit : en hongrois, pour une raison de triste mémoire. Deux jours auparavant, l'Armée Rouge était entrée en Hongrie et avait brutalement mis fin au soulèvement des Hongrois contre l'occupant soviétique. Durant ces quelques semaines d'octobre et de novembre 1956, la répression fit vingt mille victimes, et deux cent mille Hongrois prirent la fuite vers l'Occident, abandonnant tous leurs biens. Beaucoup trouvèrent refuge en Suisse.

Et le pasteur de la collégiale de Berne fut de ceux qui leur montrèrent qu'ils étaient les bienvenus ici. Il cita dans son sermon le poète national hongrois, Sándor Petőfi :

« *L'Europe se tait, elle se tait une fois encore,
Les fracas de la révolte se sont éteints
– Ô honte à l'Europe qui terrée dans son silence
N'a pas su remporter la liberté !* »

Mais un siècle après Petőfi, les choses ont changé, dit le pasteur Lüthi : « *Aujourd'hui l'Europe ne reste pas silencieuse. On prie dans les églises. Les prières passent, même*



Le 23 octobre 1956, les habitants de Budapest manifestent en masse contre le gouvernement hongrois qui avait fait tirer sur des contestataires estudiantins. La manifestation tourne rapidement à l'émeute et les symboles de l'État communiste sont détruits.

sans courrier. Les prières sont les ponts aériens de tous les ponts aériens. Eux, là-bas, prient aussi. Ils ne combattent pas seulement avec des armes d'acier, mais aussi avec l'arme de l'Esprit. Il me souvient de ce village hongrois, un lundi matin à onze heures, tous les paysans se sont rassemblés dans l'église, il n'y a plus personne aux champs. Puis ils ont écouté la Parole, chanté et prié, avec nous, les deux invités des Églises protestantes de Suisse.

Et ce culte dans la grande église de Debrecen ! Je garderai à jamais le souvenir de la confession de foi partagée à haute voix par toute la communauté, hommes et femmes, après le baptême qui suivit la prédication. Eux là-bas prient le même Notre Père que nous, ils confessent la même foi. Ils savent aussi que *« la gloire du Seigneur sur toi s'est levée »*. L'obscurité n'est donc pas totale en Hongrie. »

Une amitié liant des hommes et des Églises

Les images de Budapest eurent un fort impact en Suisse. La population, animée d'un vigoureux élan de compassion, manifesta de l'empressement à accueillir les réfugiés hongrois. Dans la détresse provoquée par la répression de la révolte, un lien se forgea, une amitié même entre les deux pays. L'importance de la foi chrétienne réformée, en Suisse et en Hongrie, contribua aussi à les rapprocher.

Le texte de la prédication de Lüthi fut diffusé sous le manteau en Hongrie, où il redonna du courage aux victimes de l'oppression. Lüthi jouissait déjà d'une haute considération dans l'Église réformée hongroise, et trois ans plus tard, il se rendit avec son ami le théologien bâlois Eduard Thurneysen en Hongrie, où il fut l'invité de toutes les grandes facultés de théologie. Il fut également accueilli dans des paroisses.

Cette amitié entre les Églises réformées des deux pays est toujours vivace. À l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire, l'Église hongroise a publié une édition bilingue de la prédication de Lüthi à la collégiale de Berne. Selon l'évêque président, auteur de l'avant-propos, *« l'édition bilingue de ce texte de prédication, paru à l'origine dans la revue mensuelle «Basler Predigten», n'est pas seulement un hommage de profonde reconnaissance envers le pasteur Walter Lüthi, mais aussi une évocation de la révolution et de la lutte que les Hongrois, il y a cinquante ans, menèrent pour la liberté. »*

Les deux Églises – celle de Hongrie et celle de Suisse – font partie des Églises dont l'influence est marquante au sein de l'Alliance réformée mondiale. Tout récemment encore, le lien qui les unit a pu se manifester, un lien d'amitié entre des hommes, mais aussi entre des Églises. La Hongrie et la Suisse partagent un héritage réformé. Ou pour reprendre les termes du pasteur Lüthi : *« Eux là-bas prient le même Notre Père que nous, ils confessent la même foi. »* Ce qui est précieux dans un paysage œcuménique en rapide mutation.

Gottfried Wilhelm Locher, est vice-président de l'Alliance réformée mondiale

Predigt von Pfarrer Walter Lüthi am 6. November 1956 im Münster zu Bern beim Fürbittengottesdienst für Ungarn, 2006 (bilingue allemand-hongrois) (ISBN 963 8721340)

COE et FEPS : deux institutions interdépendantes

Un engagement soutenu en vue de l'unité des Églises et pour le dialogue interreligieux, l'affirmation d'une voix éthique résolue dans le monde : c'est par ces modes d'action que le parlement du Conseil œcuménique des Églises (COE) entend traduire dans les faits les décisions de l'Assemblée plénière réunie à Porto Alegre.

Christoph Stückelberger

Le Comité central, qui compte cent cinquante membres, constitue le parlement du COE. Il a été élu en février 2006 lors de l'assemblée plénière du COE à Porto Alegre. La Suisse n'y est représentée que par la FEPS, qui y a un siège. Il se réunit tous les dix-huit mois. La première session de la législature 2006-2013, tenue à Genève du 30 août au 6 septembre, a traité quatre objets principaux : le programme (2007 à 2013), le plan financier (2007 à 2009) et le budget (2007), la restructuration, l'élection des comités directeurs, enfin des déclarations sur des questions d'actualité.

Un programme détaillé a été adopté. Il vise à une mise en œuvre consciencieuse des décisions prises à Porto Alegre. La vingtaine de programmes initialement définis a été résumée en six groupes de programmes :

- 1) *Le COE et le mouvement œcuménique au XXI^e siècle*
- 2) *Unité, mission, évangélisation, spiritualité*
- 3) *Témoignage public : questionnement sur le pouvoir, action pour la paix*
- 4) *Justice, diaconie et préservation de la Création*
- 5) *Formation œcuménique*
- 6) *Dialogue et collaboration entre les religions*

Dans l'ensemble des programmes, il y a lieu de renforcer la théologie et la communication conçues comme des tâches transversales. Le programme 1 a pour objets le renforcement et l'élargissement du mouvement œcuménique, les relations à entretenir avec les Églises membres, le partenariat avec les organisations œcuméniques, les activités auprès des personnes handicapées et des peuples autochtones, et le renforcement de la présence des jeunes au sein du COE. Le programme 2 traite des problèmes liés à l'unité, à la mission et à la spiritualité. Un effort plus soutenu sera marqué dans les thèmes de l'unité et de la spiritualité. Des démarches seront engagées en vue de la reconnaissance mutuelle du baptême. Le programme 3 résume les activités réalisées à ce jour par les Églises dans les affaires intéressant la collectivité, de même que tout ce qui a trait à la décennie « Vaincre la violence », au domaine des droits humains, au Proche-

Orient et à la justice économique. Il est prévu de clore la décennie « Vaincre la violence » en 2010 par une assemblée internationale pour une juste paix. Une étude théologique sera préparée sur la question des droits humains. Et conformément au vœu exprimé à Porto Alegre, la question de la justice économique sera examinée davantage sous l'angle de la richesse. Le programme 4 contient notamment le thème de la migration, auquel le secrétaire général, Sam Kobia, souhaiterait accorder plus d'importance, ainsi qu'il l'a fait savoir dans son rapport adressé au Comité central. La santé y figure également (sida), et l'environnement (climat, eau et énergie). Le programme 5 comprend une nouveauté, qui réside dans l'association désormais plus étroite entre le travail de l'Institut de Bossey et la formation théologique ; l'Institut connaît actuellement un succès appréciable dû à la solidité de ses assises financières : plus de la moitié de ses dépenses sont couvertes par les programmes de cours, de sorte qu'il est possible d'engager de nouveaux enseignants. Le programme 6 est entièrement consacré au dialogue interreligieux, dont on reconnaît ainsi l'importance qu'il a prise aujourd'hui. Mais l'accent sera mis davantage sur les aspects concrets de la coexistence et sur les efforts de paix par la collaboration interreligieuse que sur les débats théologiques de fond.

Le COE ne pourra répondre aux diverses attentes exprimées à son égard qu'avec la collaboration de spécialistes des Églises membres comme la FEPS. De son côté, la FEPS pourra donner beaucoup plus d'efficacité à ses positions en les faisant valoir au niveau de la communauté œcuménique mondiale : c'est une des tâches qu'elle assume pour ses Églises membres.

Christoph Stückelberger, est le directeur de l'Institut de Théologie et d'Éthique de la FEPS et membre du Comité central du COE

Les documents du Comité central, de même que les sept déclarations sur les sujets d'actualité mondiale, peuvent être consultés sur le site Internet du COE : <http://www.oikoumene.org/fr/documentation/documents/comite-central/geneve-2006/rapports-et-documents.html>

Symboles religieux dans l'espace public : premiers échanges du Conseil des religions

Le Conseil suisse des religions (SCR) a tenu le 21 août 2006 sa première séance, lors laquelle les représentants au plus haut niveau des chrétiens, juifs et musulmans ont pour la première fois dialogué ensemble sur le traitement des symboles religieux dans l'espace public. Il s'agissait surtout dans ce premier échange de trouver une règle d'interprétation. Les symboles religieux font partie des manifestations de la foi. Ils doivent donc être traités avec attention et respect: ils ne sauraient être ni ridiculisés ni mésumés en tant que symbole de lutte contre la dignité humaine ou contre d'autres convictions religieuses. La liberté de religion constitue un bien digne de protection: elle permet aux Églises et communautés religieuses

dans notre pays de pratiquer leur foi tant individuellement qu'en communauté. Il relève aussi de la liberté de religion de pouvoir manifester publiquement ses convictions par des symboles religieux. Il faudrait que s'applique le principe: le possible abus d'une chose ne doit pas empêcher son bon usage. Cela présuppose par ailleurs que toutes les parties soient disposées au dialogue et qu'elles aient le temps d'apprendre à se faire mutuellement confiance. Quelques organisations ont regretté que le Conseil se compose exclusivement d'hommes. Par principe tant des femmes que des hommes peuvent siéger au SCR. Selon son mandat, le Conseil « se compose de personnalités dirigeantes, mandatées par leurs institutions ou

organismes »; le manque de représentation féminine au SCR est dû au fait qu'actuellement il n'y a pas de présidence occupée par une femme dans les institutions participantes; le mandat et la composition du SCR ont été décidés par les organes dirigeants des Églises et communautés religieuses participantes. C'est pourquoi les membres du SCR ne peuvent décider par eux-mêmes un élargissement du Conseil. Le Conseil des religions a donc décidé d'inviter les organes dirigeants respectifs des Églises et communautés religieuses à prendre position sur la question d'une composition conforme au genre du SCR.

EE/SW

Les Églises et la FSCI demandent une application des lois dans le respect de la dignité humaine

Les citoyennes et citoyens suisses ont accepté la révision de la loi sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers. Les Églises et la FSCI respectent cette décision tout en regrettant l'approbation ainsi donnée à un durcissement des pratiques de la politique d'asile et de la politique envers les étrangers. Elles rappellent aussi que les réserves exprimées à l'encontre de ces deux lois conservent toute leur raison d'être. La FEPS, la CES et la FSCI prennent au sérieux la promesse faite par les partisans des deux lois de ne pas

porter atteinte à la tradition humanitaire de la Suisse et de ne pas enfreindre la Convention de Genève sur les réfugiés. Une protection devra toujours être offerte aux réfugiés avérés, personne ne devra se retrouver à la rue sans une aide d'urgence appropriée, les mesures de contrainte devront être appliquées avec modération et discernement et ne pas servir de prétexte à des détentions inutiles d'étrangers. La FEPS, la CES et la FSCI ont l'intention de suivre d'un œil critique l'application des deux lois et

d'intervenir en recherchant le dialogue avec les autorités là où elles voient une menace sur l'État de droit et sur la dignité humaine. Il est primordial pour la FEPS, la CES et la FSCI que soit garanti le respect de l'égalité devant le droit et que les autorités usent de leur marge d'appréciation en faveur des plus faibles. Ce sont ces exigences qui doivent guider le traitement des demandes de regroupement familial et des cas d'extrême nécessité pour les sans-papiers.

EE/SW

Un investissement dans la stabilité et la solidarité : oui à une contribution en faveur des États d'Europe de l'Est

Le Conseil de la FEPS apporte son soutien à la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est, dont le texte sera soumis au vote populaire le 26 novembre prochain. Cette loi prévoit le versement d'une contribution annuelle de cent millions de francs durant dix ans, en faveur des nouveaux États de l'Union européenne. La position de la FEPS se fonde sur la Charta Œcuménica et mise sur un encouragement de la stabilité dans l'ensemble de l'Europe et

de la solidarité avec les États en mutation en Europe de l'Est. L'histoire de l'Union européenne montre en effet que la solidarité, qui se manifeste par des investissements à des fins bien précises dans la formation, l'éducation et la recherche, n'a pas pour seul effet d'accélérer le développement et d'augmenter le bien-être dans les pays bénéficiaires : la stabilité sociale, politique et économique des pays de l'Europe de l'Est a aussi des répercussions positives sur

l'ensemble de l'Europe, et la Suisse avec elle. Pour le Conseil de la FEPS l'enjeu, c'est la participation politique, la responsabilité, la solidarité, la justice et la paix. Mais l'intensification de la solidarité avec les États de l'Europe de l'Est ne doit pas se réaliser au détriment de la solidarité avec les pays du Sud. Or le présent texte de loi le garantit.

EE/SW

Personnel



Nous souhaitons la bienvenue aux personnes nouvellement engagées au Secrétariat de la FEPS :

Eva Wernly (1)
assistante administrative du directeur du Secrétariat

Monika von Grünigen (2)
secrétaire

Thomas Flügge (3)
rédacteur du site Internet

Nous avons pris congé de

Laurence-Nicole Fehr (4)
assistante administrative du directeur du Secrétariat



Concernés

Sur les murs de l'imposant auditoire du Ráday Kolleg à Budapest, les portraits sur pied et plus grands que nature des recteurs qui se sont succédé à la tête de la Faculté de théologie de l'Église réformée de Hongrie. Dans la salle à leurs pieds, les deux cents délégués des cent-cinq Églises protestantes d'Europe rassemblées dans la Communion d'Églises Protestantes en Europe (CEPE), parmi eux une majorité d'évêques et de docteurs en théologie ont travaillé, débattu et prié ensemble pendant une semaine.

Ils ont décidé d'approfondir leur communion. La volonté d'un rapprochement plus engagé a primé sur les différences de sensibilité entre luthériens, réformés et méthodistes, entre européens de l'est et de l'ouest palpables ça et là. Il a été décidé de poursuivre les entretiens doctrinaux en vue de la compréhension commune de l'Évangile, d'intensifier les échanges dans les régions et de renforcer l'engagement mutuel au sein de la Communion.

Ces travaux sont moins éloignés des intérêts et préoccupations des Églises et des paroisses qu'il n'y paraît.

C'est en effet la première fois depuis le XVI^e siècle qu'avec les résultats des entretiens doctrinaux, nous disposons de textes communs à toutes les confessions de la Réforme sur des questions théologiques de fond. La FEPS étant signataire de la Concorde, ces textes engagent aussi ses Églises membres. Ainsi l'étude : « L'Église de Jésus-Christ » (1994) qui présente une ecclésiologie de laquelle répondent toutes les Églises de la Réforme ne devrait manquer dans aucune bibliothèque de pasteur. De même que le texte : « Évangéliser en tant que protestants », adopté cette année qui s'adresse directement aux Églises et aux paroisses avec des analyses stimulantes et des exemples d'activités.

Ces travaux pourraient être à la base d'un dialogue passionnant entre protestants d'une région ou sujet d'étude d'une pastorale ou d'un groupe de paroissiens. Y recourir pourrait (devrait) devenir un réflexe allant de soi.

*Kristin Rossier Buri,
membre du Conseil de la FEPS et
déléguée à Budapest*

Le Co

Le Conseil

► a approuvé les documents relatifs aux dossiers soumis à l'Assemblée des délégués les 6 et 7 novembre 2006 :

- projet **Globalance**, mise en œuvre : présentation à l'Assemblée des délégués d'un catalogue de sept projets sur la mondialisation destinés à être mis en œuvre à différents niveaux des Églises ;
- Églises suisses à l'étranger : création **d'un poste auprès de la Commission Église et société de la Conférence des Églises européennes** à Strasbourg pour la période 2007–2011 ; après le refus de l'Assemblée générale en été dernier, pour des raisons principalement financières, la proposition est réitérée, avec un autre mode de financement ;
- convention-cadre avec les organisations missionnaires, rapport sur **les contrats de prestation et contributions des Églises membres aux missions** en 2007 ; un premier rapport a été établi sur les expériences faites avec les contrats de prestation ; le programme actuel est valable jusqu'à fin 2008 ;
- **assistance spirituelle dans les centres d'enregistrement et de procédure** ; l'évaluation a confirmé la nécessité d'un financement solidaire de l'assistance spirituelle ; malgré la diminution du nombre de réfugiés, les exigences à l'égard de l'assistance spirituelle ont augmenté en raison, d'une part, de la prolongation de la durée de séjour dans les centres d'enregistrement et de procédure et, d'autre part, du transfert de la procédure dans les centres ;

nseil

Séances de juillet à septembre 2006

- **budget2007** : le budget 2007, comparable à celui de l'année précédente, prévoit un très léger excédent de recettes ;
- **plan financier2008 – 2011** : le plan présente l'affectation des moyens financiers pour les années à venir.
 - ▶ a pris connaissance de l'interpellation de la délégation zurichoise à l'Assemblée des délégués relative à la présence des Églises à l'Euro 08 et chargé le secrétariat de préparer une réponse pour l'Assemblée de novembre ;
 - ▶ a approuvé les **prélèvements sur le fonds de solidarité** pour 2007 au profit des Églises à faible capacité financière, pour un montant total de 195'000 CHF ; un versement compensatoire du même montant devra être prélevé sur la contribution des Églises membres, au profit du fonds ;
 - ▶ a pris connaissance du programme de **la consultation tripartite entre les Églises de Suisse, du Japon et de Corée**, qui aura lieu du 16 au 19 novembre en Suisse ; cette rencontre, qui se tient tous les quatre ans, est destinée à approfondir les relations avec les Églises protestantes de Corée et du Japon ; elle inclut également des entretiens avec des représentants des communautés d'immigrés coréens en Suisse ;
- ▶ a chargé la délégation de la FEPS à **l'assemblée européenne de l'Alliance réformée mondiale**, tenue du 10 au 12 septembre 2006 à Budapest, de soutenir le projet proposé pour la restructuration ;
- ▶ a approuvé une prise de position sur le rapport du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure concernant **les relations des Églises bernoises avec la FEPS** ;
- ▶ a examiné les orientations proposées par l'Institut de Théologie et d'Éthique sur les thèmes suivants :
 - **le baptême** selon la conception protestante
 - **la certitude de la vérité** dans la foi chrétienne (faisant partie du projet islam)
 - **l'éthique de l'énergie**
 - ▶ a examiné le premier projet de texte sur des « **modèles d'unité ecclésiale et exemples concrets de mise en œuvre** » ; le document présente quatre modèles théoriques d'unité ecclésiale et trois exemples réels (Communion d'Églises protestantes en Europe, Evangelische Kirche in Deutschland, **Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine**).
 - ▶ a pris connaissance du rapport intermédiaire sur **le programme national de recherche 58**, « Communautés religieuses, État et société » ; la FEPS ne présentera pas de projet ;
 - ▶ a décidé de prendre une position favorable au sujet du projet de loi fédérale, soumis au référendum, sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est (base légale pour **la contribution au fonds de cohésion**) ;
- ▶ a l'intention de rédiger, conjointement avec les partenaires œcuméniques, une lettre commune et de concevoir un projet de célébration religieuse à l'occasion de **la journée des droits de l'homme** du 10 décembre 2006 ;
- ▶ a élu **Mme Katharina Leser**, pasteure, membre de la Commission pour les Églises suisses à l'étranger ;
- ▶ a pris connaissance du rapport intermédiaire sur **le prix œcuménique du film de Locarno**, et alloué un montant de 10'000 CHF pour les trois années à venir (2007 à 2009), prélevé sur le fonds Zwingli.

Theo Schaad,
Directeur du Secrétariat

Publications de la FEPS

Rapport Europe



Quel regard les Églises de Suisse portent-elles sur le développement de l'Union européenne, en particulier depuis l'élargissement à l'Est ? Quels espoirs et interrogations ont-elles à l'égard du travail de la Commission européenne ? A l'inverse : quelle place l'Union européenne accorde-t-elle réellement à la voix des Églises ?

Le Conseil de la FEPS a souhaité

se renseigner in situ et de visu sur les relations existantes entre les Églises et les institutions européennes. Accompagné de représentants d'Églises membres, il a rencontré à Strasbourg et Bruxelles aussi bien des responsables des Églises actifs sur place au nom de la Conférence des Églises européennes (KEK) que des fonctionnaires de l'Union européenne, ainsi que des parlementaires suisses membres du Conseil de l'Europe.

Les notes de voyage résumées dans le rapport Europe de la FEPS donnent un aperçu des rencontres mais aussi des prises de conscience vécues et témoignent de l'importance pour les Églises d'être curieuses de ce qui se passe au niveau des institutions européennes et de veiller à renforcer leur voix auprès d'elles.

Le rapport de la FEPS (uniquement en allemand) peut être commandé ou téléchargé dans notre shop sous www.feps.ch.

Diakonie und Oekonomie Orientierungen im Europa des Wandels

Christoph Sigrist (éd.)
TVZ / sek-feps 2006



Ce livre collectif (disponible seulement en allemand) offre un riche éventail de points de vue sur l'histoire de la diaconie et sur les problèmes qui se posent actuellement, envisagés dans la perspective du contraste entre diaconie (et Église) d'une part et économie de l'autre. La plupart des contributions ont été présentées lors d'un symposium tenu à l'université de Berne à la

fin 2004, à l'occasion du septante-septième anniversaire du « Diakonieverband Schweiz ». Elles sont complétées par une présentation des difficultés du travail diaconal en Suisse (par Christoph Stückelberger) et par un plaidoyer pour une diaconie de l'argent (par Christoph Sigrist).

Les auteurs sont tous des experts de la diaconie, provenant des milieux protestants et catholiques. Ils témoignent ici de leur engagement, toujours motivé par une espérance. Par-delà toutes les complexités théologiques ou diaconales, liées à la politique sociale ou à l'économie, c'est le plus souvent l'action sur l'individu qui est recherchée : l'Église, comme le disait Bonhoeffer, n'est Église que lorsqu'elle est là pour les autres. Trois idées maîtresses se dégagent. Premièrement, à la pression politique et sociale qui pousse à adapter les structures diaconales de manière à ce qu'elles restent « concurrentielles » malgré les mesures d'économie et des réglementations parfois excessives, il convient d'opposer la conviction profonde mais aussi la sérénité d'un engagement au nom du commandement donné par Jésus-Christ, source d'action et d'innovation. Deuxièmement, l'Église, avec ses éléments constitutifs (liturgie, diaconie et témoignage dans la communauté) a besoin de la diaconie pour ne pas perdre son attache terrestre ; inversement, la diaconie a besoin de l'Église pour conserver la perspective céleste. Troisièmement, l'État social européen dont les contours commencent à se dessiner a aussi une influence sur le travail diaconal en Suisse. Le présent ouvrage aide à insérer l'action diaconale concrète dans le cadre plus large des évolutions en cours.

Martin Vogler est directeur d'exploitation de la maison des diaconesses de Berne.

Nous vous signalons ...

Une Église de la liberté. De nouveaux horizons pour l'Église protestante au XXI^e siècle

Document de réflexion de l'Église protestante d'Allemagne (EKD)



Bouleversements démographiques, pertes financières, répercussions tardives des vagues de démissions, chômage, concurrence planétaire. Toutes ces manifestations de l'évolution de la société ont un impact direct sur l'Église, dont les structures doivent être transformées de toute urgence.

Le Conseil de l'EKD est d'avis que la voie dans laquelle l'Église est actuellement engagée la mènera sous peu à une paralysie de fait de sa capacité novatrice. Le Conseil a donc élaboré un document de réflexion par lequel il entend promouvoir la refonte active et la réorientation du travail ecclésial par une concentration dans des domaines où ce travail peut avoir une portée pour l'avenir. Quatre champs d'action fondamentaux sont ainsi définis :

- a) affermissement d'un profil spirituel plutôt qu'affaiblissement indistinct
- b) définition de domaines d'action prioritaires plutôt que prétention à l'exhaustivité
- c) mobilité dans les formes plutôt qu'attachement rigide aux structures
- d) ouverture vers l'extérieur plutôt qu'autosatisfaction.

En publiant ce texte, le Conseil de l'EKD espère qu'il agira comme une impulsion et déclenchera un débat en vue d'une réforme à tous les niveaux de l'Église et dans tous ses domaines d'activité. Il faut souhaiter que cette initiative rencontre un écho en Suisse et qu'ici aussi, un débat de fond s'engage sur l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontées les Églises d'Europe.

Le document de l'EKD peut être commandé au Kirchenamt der Evangelischen Kirche in Deutschland (EKD), Herrenhäuser Strasse 12, 30419 Hannover, ou téléchargé sous www.ekd.de/download/kirche-der-freiheit.pdf

Au-delà de Porto Alegre



Cette publication offre des extraits des documents de l'assemblée du Conseil œcuménique des Églises afin de prolonger les réflexions de Porto Alegre, dont les textes complets sont disponibles sur Internet. Les prises de position officielles sont complétées par des propos personnels, tant de « notabilités » du mouvement œcuménique que de simples participants bernois.

La publication peut être commandée ou consultée à l'adresse suivante : Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Service Œcuménisme et Terre Nouvelle
Speichergasse 29, 3011 Bern,
Tél. 031 313 10 10, www.refbejuso.ch/oeme

Transmettre la foi dans la maison de la poésie

Jean-Pierre Roth, 61 ans, pasteur à Bevaix (NE), s'efforce depuis près de trente ans d'associer les enfants et les parents au travail ecclésial. Cet homme à la rhétorique originale, mécanicien de précision par sa première formation, rayonnant d'amour paternel, conçoit la transmission du message chrétien comme une tâche à la fois pratique, sensuelle et poétique. L'Église protestante devrait à son avis s'intéresser davantage à la famille, sans pour autant chercher à s'imposer.

Après avoir longé la rue de la Gare et ses façades pittoresques, on bifurque près de l'Auberge communale pour s'engager dans la rue de la Cure. C'est là, face à une imposante fontaine, que se trouve la cure de Bevaix, demeure idyllique où Jean-Pierre Roth vit depuis vingt-sept ans avec sa famille et où il travaille. De ses trois fils adultes, deux sont encore aux études et habitent chez leurs parents. Jean-Pierre Roth, lui, a grandi au milieu de ses dix frères et sœurs. « Treize personnes sous le même toit, cela signifie passablement de liberté pour les enfants, parce que nos parents ne pouvaient pas nous surveiller tous en permanence. À l'école, nous étions regardés comme des marginaux. Nous n'étions pas habillés selon la dernière mode, mais cela nous était complètement indifférent. Il n'y avait pas encore d'organisation de garde d'enfants en dehors de la famille. Ce qui était formidable, c'était de ne pas être constamment surveillé. Et nous n'en avions pas moins le sentiment de jouir de la sécurité du foyer familial. » Le père n'avait pas le temps de dialoguer et sa sévérité patriar-

cale en imposait. « Mais on pouvait compter sur lui, et sur ma mère aussi, une femme tendre et chaleureuse. En somme, nous avons reçu beaucoup d'amour de nos parents, sans que cela ressemble à des bigoteries, et cela m'a accompagné durant toute mon enfance. »

On comprendra sans peine qu'une telle enfance ait fortement marqué l'idéal familial de Jean-Pierre Roth, qui se garde cependant de vouloir lui donner une portée générale. « Par mon travail, j'ai été amené à rencontrer des situations familiales complètement différentes, que ce soient des mères ou des pères éduquant seuls leurs enfants, des familles contraintes de se débrouiller avec le minimum vital, des couples en déconstruction. » Pour Jean-Pierre Roth, la famille est une institution culturelle et non naturelle à laquelle sont attachées diverses conceptions de l'amour, de la tendresse, de la sexualité ou du projet de vie que se donne une famille avec des enfants. « Ces conceptions vont ensuite guider les parents dans leur tâche d'éducation, qui est aussi leur responsabilité. L'éducation parentale est donc au premier plan, l'éducation spécifiquement religieuse et confessionnelle rattachée à une Église n'est qu'un complément qui s'y ajoute. Comme père, j'ai toujours attaché beaucoup d'importance à la transmission de la foi à mes enfants. Je suis sorti du simple cadre structurel que forment le baptême, le catéchisme et la confirmation en essayant aussi, dans un sens libéral, de montrer à mes trois fils un peu de la capacité de l'être humain à réfléchir sur soi-même et sur la culture (chrétienne) dans laquelle il vit. » Et les meilleurs vecteurs de ce message ont été pour Jean-Pierre Roth la littérature, la musique et l'art.

Dans le bureau de Jean-Pierre Roth plane une odeur de vieux livres et de fumée des cigarillos dont il s'offre le plaisir de temps à autre. Dans cette pièce basse aux parois recouvertes



Photo: refbild/Müller

de boiseries, il n'y a plus guère de place libre, tant les livres (des encyclopédies, des anthologies, de la littérature, de la poésie), les tableaux et les affiches (Charlie Chaplin, Jean Seberg, Julia Roberts, Charlie Parker, sans oublier la « Mère de Dieu » icône dite de la tendresse) y sont envahissants. Un rayon entier est occupé par les auteurs russes – classiques ou contemporains – pour lesquels il avoue sa prédilection. Et d'innombrables disques compacts témoignent de sa passion pour le jazz. Le bureau se trouve au rez-de-chaussée, entre la cuisine, où la table peut aisément accueillir une vingtaine d'hôtes, et le jardin, où Jean-Pierre Roth cultive lui-même salades et herbes aromatiques. Au-dessus d'un encadrement de porte, un panneau portant l'inscription « Maison de la poésie » avait servi une fois à guider des invités.

La rhétorique et la poésie sont pour lui les meilleurs moyens de transmettre la foi. « J'ai souvent entendu des gens de la paroisse dire : « On aime bien l'écouter notre pasteur, même si on ne le comprend pas. » ». Et pourtant, les gens le com-

prennent très bien. Depuis les années 1980, les cultes extraordinaires et manifestations liturgiques qu'il organise ont souvent rencontré du succès. Il a commencé, avec plusieurs collègues et des parents engagés, par inviter plus souvent les familles à l'église, puis s'est mis à organiser des rencontres ou

« On aime bien l'écouter notre pasteur, même si on ne le comprend pas. »

des cultes spécialement pour les familles de la paroisse. Beaucoup d'enfants et de parents gardent du catéchisme du pasteur Roth et de ses collègues, de ses prédications pour les enfants et de ses célébrations de Pâques le souvenir durable d'événements vivants et originaux. « Il n'y était pas forcé-



ment question de la famille en tant que telle. Ce qui était plus important, c'étaient la participation des parents à la vie de l'Église et les animations pour les enfants, de pouvoir parler directement aux plus petits comme à des personnes

« Ce qui était plus important, c'étaient la participation des parents à la vie de l'Église et les animations pour les enfants, de pouvoir parler directement aux plus petits comme à des personnes autonomes. »

autonomes, de transmettre le message chrétien dans une langue accessible à tous et que les enfants aussi puissent comprendre. Ainsi par exemple, l'image de l'œuf que l'on casse symbolisant le tombeau du Christ qui s'ouvre donne à la plupart une illustration très parlante du thème de la Résurrection, et tous ont du plaisir à voir et à se souvenir des petits poussins sortant de leur coquille. »

Jean-Pierre Roth conserve un souvenir particulièrement émouvant du Camp Junior de Vaumarcus. Le camp, cela signifie un culte d'accueil, une semaine à passer avec environ cent-cinquante jeunes, puis un culte de clôture rappelant les événements des jours vécus ensemble. « Je n'avais guère envie de m'y rendre chaque fois avec un programme élaboré dans les moindres détails. Le message final que je voulais apporter aux enfants et adolescents devait refléter l'atmosphère du camp et ses principaux événements. Il me venait toujours à l'esprit cette scène où Charlie Chaplin est contraint d'improviser un numéro de chant et de danse, parce qu'il a perdu les manchettes sur lesquelles il avait épinglé les billets qui devaient lui servir d'aide-mémoire.

J'aimais bien improviser, me laisser imprégner par la situation du moment présent, même si vers la fin de la semaine, on sentait monter l'agitation et l'effervescence de la fin du camp. » Et Jean-Pierre Roth d'évoquer le souvenir inoubliable d'un camp qu'il avait terminé sur le thème de la violence et de l'Évangile : « J'avais organisé un jeu de rôles où il s'agissait de découvrir le meilleur moyen de régler une réelle querelle : la force pure confrontée à l'indulgence, la discussion, le compromis, ou le respect. Cela a été pour moi une expérience très enrichissante de voir ces jeunes apprendre à faire des concessions et à aller au-devant les uns des autres. »

Jean-Pierre Roth ne participe plus aux camps Junior de Vaumarcus. Mais il a d'autres langages avec lesquels il continue de fasciner les enfants : des histoires, des représentations théâtrales et des lectures, toujours associées à la perception de la question de Dieu, du spirituel par les sens. Au catéchisme, il aborde des thèmes ambivalents pour les jeunes, tels la sexualité, l'amour ou la relation de couple. Il lui importe beaucoup de mettre les jeunes en présence de l'image d'un Dieu plein d'amour pour les êtres humains qui font vivre cet amour à travers leurs relations aussi bien à l'école que dans leurs étreintes. « Je m'efforce, en m'aidant par exemple de représentations artistiques, de transformer le sentiment de gêne face à la nudité en un sentiment d'esthétique, d'ôter aux jeunes la crainte de leur propre corps, de les conforter dans leur identité, de leur faire confiance et surtout de ne pas les abreuser de réponses simplistes. » Jean-Pierre Roth n'est pas l'homme des interdits moraux, des idées fixes ni des théories rigides. Il se considère plutôt comme un poète que comme un esprit dogmatique. « Dans mon métier de pasteur, je n'ai jamais essayé de donner aux parents ou aux enfants des modèles figés. Souvent au contraire, je me suis efforcé de remettre en question les préjugés et les idées préconçues des parents ou des enfants à propos de ce qui est bien ou mal, juste ou faux. »



Photos: refbild/Müller

Mais c'est avant tout aux parents qu'il appartient de fixer le cadre éducatif. « Je compare ici mon rôle à celui d'une courroie de transmission entre les parents et les enfants, une courroie élastique parfois lâche, parfois plus serrée, qui permet tantôt plus de distance, tantôt plus de proximité. » L'éducation, pour Jean-Pierre Roth, c'est un don d'amour : elle a pour objets aussi bien le façonnement des relations entre frères et sœurs ou le respect envers les parents que les tensions qui peuvent surgir entre les membres de la famille, la sérénité et la protection qu'offre la famille ou la remise en question d'autrui et de soi-même, sans courir cependant le risque de se perdre. Un exemple assez frappant, c'est le jeu où l'enfant court pour se jeter dans les bras de son père. Une première fois, le père le cueille en vol, mais la suivante, il le laisse s'écraser. « C'est un moyen de mesurer la confiance que l'on peut avoir en l'autre : cette confiance si essentielle dans le développement de l'enfant. »

« La tâche de l'Église est de sensibiliser les enfants à Dieu sans s'imposer à la famille. Je m'efforce de donner l'image d'un Dieu qui est favorable à la famille. »

Au fond, ce principe d'amour, de confiance et de respect n'a rien de spécifiquement chrétien. Mais le pasteur peut essayer d'apporter son soutien à la famille en tant qu'elle incarne l'amour et la vie. « La tâche de l'Église est de sensibiliser les enfants à Dieu sans s'imposer à la famille. Je m'efforce de donner l'image d'un Dieu qui est favorable à la famille. Si j'enseigne aux enfants qu'il existe une autre autorité au-dessus de leurs parents, les enfants doivent toujours pouvoir s'assurer de l'amour de leurs parents, faute de quoi ils risquent d'être

écartelés entre deux mondes séparés l'un de l'autre. La prise en compte des enfants a donc une grande importance dans mon travail. Nous organisons des soirées de parents au début et à la fin des catéchismes, et nous les informons de tous les projets et objectifs de l'enseignement. »

Jean-Pierre Roth est convaincu que l'Église sera condamnée à des replâtrages si elle ne réussit pas à intégrer la famille, les parents à son travail. « Il sera toujours plus difficile d'encourager les parents à accompagner leurs enfants à l'Église après le baptême. Les célébrations de Pâques et les prédications pour les enfants n'exercent plus le même attrait qu'autrefois. L'Église protestante s'intéresse trop peu à la famille, parce que la famille relève du domaine privilégié de la vie privée. » Et la tradition protestante, rappelle Jean-Pierre Roth, a voulu laisser à l'individu la liberté et le soin de cultiver sa relation avec Dieu, contrairement au catholicisme, qui a toujours eu un œil plus intéressé à tout ce qui touche à la famille. Ce qui ne signifie pas que l'Église protestante n'a aucune idée sur la famille : mais c'est une idée multiforme. « Le rôle éminent que la foi réformée a joué dans l'émergence de l'individu à l'époque moderne a un revers : la liberté ainsi offerte à l'homme s'accompagne d'un isolement croissant. » Du fait de la pluralité des confessions et des spiritualités, chaque famille veut avoir son propre système d'éducation et sa propre manière de transmettre la foi. Le malheur, c'est que tout cela reste très superficiel et fait perdre de leur importance aux Églises et au message qu'elles ont proposé. « L'intensification du travail avec les familles ne doit pas avoir pour fin de mettre les parents et les enfants sous tutelle. Je souhaite plutôt que les gens retrouvent le courage d'interpeller les Églises avec des interrogations : sur leur détresse, mais aussi sur leurs espérances et leurs attentes. »

Le portrait a été brossé par Elisabeth Ehrensperger.

« Ce qui était plus important, c'étaient la participation des parents à la vie de l'Église et les animations pour les enfants, de pouvoir parler directement aux plus petits comme à des personnes autonomes. »

Jean-Pierre Roth, pasteur à Bevaix (NE)

